Amendement 52
Nicolás Pascual de la Parte
au nom du groupe PPE

Rapport **A10-0011/2025**
Nicolás Pascual de la Parte
Mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune – rapport annuel 2024 (2024/2082(INI))

Proposition de résolution
Paragraphe 129 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	129 ter. note qu'en raison de la menace sans précédent d'agression russe contre le territoire de l'Union, les États membres, en particulier ceux qui se trouvent à proximité géographique de la Russie et de son allié biélorusse, doivent prendre des décisions difficiles concernant leur politique d'armement, y compris celles de réviser leurs politiques antérieures et de participer aux traités internationaux; condamne une nouvelle fois les menaces russes qui ont conduit certains États membres à envisager de se retirer du traité d'Ottawa et note que, bien que cela n'entraîne pas de changement général dans la politique de l'Union, cette remise en cause met en relief la gravité de la menace russe et la nécessité de protéger nos citoyens de manière adéquate;

Or. en

Amendement 53
Nicolás Pascual de la Parte
au nom du groupe PPE

Rapport **A10-0011/2025**
Nicolás Pascual de la Parte
Mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune – rapport annuel 2024 (2024/2082(INI))

Proposition de résolution
Paragraphe 141 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	141 bis. estime que tout doit être mis en œuvre pour maintenir et, si possible, renforcer la coopération transatlantique dans tous les domaines du secteur militaire et de la défense, tout en rappelant la nécessité de promouvoir la défense européenne et de développer une plus grande souveraineté;

Or. en

Amendement 54
Nicolás Pascual de la Parte
au nom du groupe PPE

Rapport **A10-0011/2025**
Nicolás Pascual de la Parte
Mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune – rapport annuel 2024
(2024/2082(INI))

Proposition de résolution
Sous-titre 28

Proposition de résolution	*Amendement*
Partenariat avec ***les États-Unis***	Partenariat avec ***l'Amérique du Nord***

Or. en

Amendement 55
Nicolás Pascual de la Parte
au nom du groupe PPE

Rapport **A10-0011/2025**
Nicolás Pascual de la Parte
Mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune – rapport annuel 2024 (2024/2082(INI))

Proposition de résolution
Paragraphe 149 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	149 bis. note que les récentes actions et déclarations de l'administration américaine ont encore accru les inquiétudes quant à la position future des États-Unis à l'égard de la Russie, de l'OTAN et de la sécurité de l'Europe; regrette, à cet égard, les votes du gouvernement américain, alignés sur ceux du gouvernement russe, au sein de l'Assemblée générale des Nations unies et du Conseil de sécurité des Nations unies, sur les résolutions relatives au troisième anniversaire de la guerre d'agression menée par la Russie; demande à la Commission de faire des efforts pour que le dialogue entre l'Union et les États-Unis sur la sécurité et la défense soit encore plus approfondi, dans la mesure où il constitue un instrument important pour le renforcement de la coopération transatlantique;

Or. en

Amendement 56
Nicolás Pascual de la Parte
au nom du groupe PPE

Rapport **A10-0011/2025**
Nicolás Pascual de la Parte
Mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune – rapport annuel 2024 (2024/2082(INI))

Proposition de résolution
Paragraphe 150 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	150 bis. souligne que la coopération avec le Canada est fondamentale pour la sécurité de l'Union et se réjouit du rôle actif joué par le Canada dans le soutien apporté à l'Ukraine; estime que le dialogue bilatéral sur la sécurité et la défense et le partenariat à venir en la matière constituent la base d'une coopération renforcée dans ce domaine, y compris en ce qui concerne les initiatives respectives visant à stimuler la production de l'industrie de la défense;

Or. en

Amendement 57
Nicolás Pascual de la Parte
au nom du groupe PPE

Rapport **A10-0011/2025**
Nicolás Pascual de la Parte
Mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune – rapport annuel 2024 (2024/2082(INI))

Proposition de résolution
Paragraphe 153

Proposition de résolution	*Amendement*
153. estime que la sécurité de l'Union est étroitement liée à la sécurité de ses voisins européens immédiats et que l'Union a intérêt à donner la priorité à sa politique d'élargissement et à renforcer la stabilité de ses voisins d'Europe du Sud-Est et de l'Est, en particulier des pays candidats à l'adhésion; demande un renforcement de la coopération militaire et en matière de sécurité, y compris de la coopération civilo-militaire et politico-militaire, avec les pays candidats à l'adhésion et les partenaires, en particulier dans des domaines tels que la résilience, la cybersécurité, les menaces hybrides, la gestion des frontières, la lutte contre le terrorisme et la lutte contre la désinformation; réaffirme la nécessité de coopérer étroitement avec l'OTAN à cet égard;	153. estime que la sécurité de l'Union est étroitement liée à la sécurité de ses voisins européens immédiats et que l'Union a intérêt à donner la priorité à sa politique d'élargissement et à renforcer la stabilité de ses voisins d'Europe du Sud-Est et de l'Est, en particulier des pays candidats à l'adhésion; demande un renforcement de la coopération militaire et en matière de sécurité, y compris de la coopération civilo-militaire et politico-militaire, avec les pays candidats à l'adhésion et les partenaires, en particulier dans des domaines tels que la résilience, la cybersécurité, les menaces hybrides, la gestion des frontières, la lutte contre le terrorisme et la lutte contre la désinformation; réaffirme la nécessité de coopérer étroitement avec l'OTAN à cet égard; ***se félicite de la signature, par l'Union européenne, de partenariats en matière de sécurité et de défense avec la Macédoine du Nord et l'Albanie, respectivement le 19 novembre et le 18 décembre 2024;***

Or. en

Amendement 58
Nicolás Pascual de la Parte
au nom du groupe PPE

Rapport **A10-0011/2025**
Nicolás Pascual de la Parte
Mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune – rapport annuel 2024 (2024/2082(INI))

Proposition de résolution
Paragraphe 158

Proposition de résolution	*Amendement*
158. insiste sur le fait qu'il est impératif pour l'Union de parvenir à une sécurité collective plus durable grâce à un réseau d'alliés et de partenaires régionaux, qui constitue le fondement classique de son engagement dans la région; se félicite vivement de la ***conclusion*** récente ***du partenariat*** de sécurité et de défense ***entre l'Union et*** le Japon; estime qu'un nouvel approfondissement ***du partenariat stratégique*** et de défense ***entre l'Union et*** le Japon, ainsi que la mise en place d'un dialogue régulier, d'une coopération et d'un renforcement des capacités avec d'autres pays de la région indo-pacifique partageant les mêmes valeurs, tels que l'Australie, la Nouvelle-Zélande***, la Corée du Sud*** et Taïwan, sont essentiels pour faire progresser la sécurité commune; demande une nouvelle fois à l'Union de poursuivre son action avec les partenaires stratégiques émergents dans la région, tels que l'Indonésie et le Viêt Nam;	158. insiste sur le fait qu'il est impératif pour l'Union de parvenir à une sécurité collective plus durable grâce à un réseau d'alliés et de partenaires régionaux, qui constitue le fondement classique de son engagement dans la région; se félicite vivement de la ***signature*** récente***, par l'Union européenne, de partenariats*** de sécurité et de défense ***avec*** le Japon ***et la Corée du Sud, respectivement les 1er et 4 novembre 2024***; estime qu'un nouvel approfondissement ***des partenariats stratégiques*** et de défense ***avec*** le Japon ***et la Corée du Sud***, ainsi que la mise en place d'un dialogue régulier, d'une coopération et d'un renforcement des capacités avec d'autres pays de la région indo-pacifique partageant les mêmes valeurs, tels que l'Australie, la Nouvelle-Zélande et Taïwan, sont essentiels pour faire progresser la sécurité commune; demande une nouvelle fois à l'Union de poursuivre son action avec les partenaires stratégiques émergents dans la région, tels que l'Indonésie et le Viêt Nam;

Or. en

Amendement 59
Nicolás Pascual de la Parte
au nom du groupe PPE

Rapport **A10-0011/2025**
Nicolás Pascual de la Parte
Mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune – rapport annuel 2024 (2024/2082(INI))

Proposition de résolution
Paragraphe 158 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	158 bis. souligne l'importance du partenariat UE-Inde et estime que la visite historique de la présidente de la Commission et du collège des commissaires en Inde les 27 et 28 février 2025 a marqué le début d'un nouveau chapitre de l'histoire des relations entre les deux parties et a réaffirmé l'existence d'un lien stratégique dont le potentiel est inexploité; met en avant le potentiel d'approfondissement de notre partenariat, notamment grâce à des consultations renforcées en matière de sécurité et de défense;

Or. en